

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 48 ROUTE DE CREMIEU		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 1 5 2 9 1 1 5 2 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 31122025	
		N-1 31122024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial		AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TO TAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TO TAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	
		Stocks :	
		Créances :	

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL A.T.R. AUTO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :60 980.....)	DA	60 980	60 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 098	6 098
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	428 534	424 866
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	138 409	163 668
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	634 021	655 612
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 760	98 784
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	236 055	188 703
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	234 315	192 918
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 700	105 119
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	146 918	104 564
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	726 750	690 089	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 360 770	1 345 701	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	725 723	661 998	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 626	14 447	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 360 770** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 426 933** euros et un total **charges** de **5 288 525** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **138 409** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation.

La mise en œuvre de ce règlement n'a pas entraîné d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes,

Désignation de l'entreprise SARL A.T.R. AUTO										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD	6 286	KE		KF		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Terrains				KG	65 907	KH		KI		
		Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1	KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants M2	KP	138 012	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants M3	KS	107 944	KT		KU	2 354		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	244 972	KW		KX	4 200		
		Matériel de transport *			KY	86 266	KZ		LA	40 538		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	15 951	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes			LK		LL		LM			
		TOTAL III			LN	659 051	LO		LP	47 092		
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
			Autres participations				8U	85	8V		8W	2
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	13 700	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	13 785	LR		LS	2			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	679 122	ØH		ØJ	47 094	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.		TOTAL I				IN		CØ		DØ		
		TOTAL II				IO		LV		LW	6 286	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Terrains				IP		LX		LY	65 907	
		Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
			Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	138 012		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	110 298			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	249 172		
			Matériel de transport		IV		MP	26 846	MQ	99 958		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	15 951		
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA				
		Avances et acomptes		NC		ND		NE				
		TOTAL III		IY		NG	26 846	NH	679 298			
		FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
			Autres participations				IØ		ØX		ØY	87
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	13 700			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	13 787			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	26 846	ØL	699 370	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL A.T.R. AUTO**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 179	PF	1 107	PG		PH	6 286		
TOTAL I		RK	5 179	RM	1 107	RN		RO	6 286		
Terrains		PI	52 093	PJ	3 927	PK		PL	56 019		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	126 479	PW	3 792	PX		PY	130 271		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	81 237	QA	5 409	QB		QC	86 646		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	204 871	QE	7 953	QF		QG	212 824		
	Matériel de transport	QH	77 746	QI	11 984	QJ	26 846	QK	62 884		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 332	QM	3 956	QN		QO	10 288		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	548 757	QV	37 022	QW	26 846	QX	558 933		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	553 935	ØP	38 129	ØQ	26 846	ØR	565 218		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SARL A.T.R. AUTO**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	13 700	UV	13 700	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	199 364		199 364						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 422		8 422					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 562		38 562					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	74 074		74 074						
	Charges constatées d'avance	VS	9 971		9 971						
	TOTAUX		VT	344 092	VU	344 092	VV				
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	8 626		8 626						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	28 134		27 107		1 027				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	234 315		234 315						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 794		25 794						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 902		33 902						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 120		10 120						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 883		2 883						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	236 055		236 055						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	146 918		146 918						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	726 750	VZ	725 723		1 027				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			68 050				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	56 190	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

A.T.R. AUTO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 60.980 Euros
Siège social : TIGNIEU-JAMEYZIEU (38230)
48 route de Crémieu

415 291 152 RCS VIENNE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la cogérance, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 138.408,62 Euros de la façon suivante :

▣ à titre de distribution de dividendes aux associées	130.000,00 Euros
▣ le solde, au compte « Autres réserves »	8.408,62 Euros

Ce dividende est mis en paiement à compter de ce jour et correspond à 32,50 Euros par part sociale.

L'assemblée générale confirme que les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes
31 Décembre 2024	160.000 €
31 Décembre 2023	95.000 €
31 Décembre 2022	100.000 €

Certifié conforme,
La cogérance

